

Rhône Crussol Foot 07



ETRE A RHONE-CRUSSOL FOOT 07 C'EST :

1) COMPORTEMENT ET ATTITUDE SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN

Nous nous devons en permanence **de saluer poliment** : partenaires, adversaires, éducateurs, arbitres, dirigeants de club.

Par notre courtoisie et notre fair-play nous contribuons à la **qualité de l'image** de marque du club.

Chacun doit, lors des entraînements ou matchs, **adopter une attitude rigoureuse** en respectant les consignes données par les éducateurs, dirigeants et accompagnateurs.

Nous nous devons de **respecter** les arbitres, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants et les supporters. Démontrer en toutes circonstances que la volonté de gagner n'exclut pas un **comportement exemplaire** sur le terrain.

Une équipe est constituée d'individus venant d'horizon et de culture variés, de niveau sportif différent. Le bon fonctionnement du groupe dépend du **respect de ces différences** et de la recherche permanente des meilleures relations possibles avec les autres membres du groupe. Nous devons donc **soutenir nos partenaires en difficulté** et non pas se faire remarquer en ayant un comportement non respectueux vis-à-vis des autres.

Cette réalité du relationnel dépend elle même de la **communication**. **L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe**. Son choix doit être respecté et approuvé de tous. Au moindre problème, nous devons immédiatement nous retourner vers l'éducateur référant et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.

2) L'ASPECT SPORTIF : L'ENTRAÎNEMENT ET LE MATCH

Présences - Horaires – Equipements

Toute progression est conditionnée par une **PRESENCE REGULIERE** à l'entraînement.

Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le **RESPECT DES HORAIRES** est la première condition de la réussite.

En cas de retard ou d'absence, il est indispensable de prévenir l'éducateur de l'équipe.

Chaque joueur doit se présenter à l'entraînement et aux matchs **avec les équipements réclamés par les éducateurs** (tenue, chaussures de foot, protèges tibias, **retrait des bijoux, boucles d'oreilles ...**)

L'équipement, en particulier les chaussures, **doit être parfaitement entretenu**, le respect d'autrui commençant par le respect de soi-même.

Le matériel du club (ballons – chasubles - gourdes ...) doit être respecté en toutes circonstances, c'est lui qui permet **la qualité de la préparation** et donc les résultats.

Convocations pour les matchs

Les convocations sont effectuées par les coaches. Ce sont **les performances en matchs, le sérieux et l'assiduité à l'entraînement** qui vont guider leurs choix.

Les tenues pour se rendre aux matchs doivent être correctes et si c'est le cas, **venir avec les tenues du club** (survêtements, sweats ou autres ...)

Les joueurs (et les parents) doivent en toutes circonstances respecter ces choix qui se font toujours dans l'intérêt du club, des équipes et des joueurs eux-mêmes.

Une convocation en équipe inférieure doit également être une source de motivation supplémentaire pour progresser : une remise en question mais aussi un soutien au groupe inférieur.

Il faut parfois savoir **accepter la concurrence**.

3) LES INSTALLATIONS DU CLUB

Nous nous efforçons de mettre à votre disposition du matériel et des installations de qualité. Les joueurs se doivent donc **de respecter ces installations**.

Les joueurs doivent ainsi **nettoyer leurs crampons** sur les brosses extérieures dédiées à cet effet, si possible quitter leurs chaussures à l'extérieur et ne pas les taper contre les murs.

Respecter la zone de douche et ne pas jeter de l'eau dans les vestiaires.

Aider le **coach à amener et ramener le matériel** (ballons, piquets, chasubles) jusqu'au local de rangement lors de chaque séance.

Après chaque match et entraînement, les vestiaires **doivent rester propres**, les papiers dans les poubelles. Lors des rencontres à l'extérieur, **un soin particulier doit être apporté aux installations**.

4) LA CONTRIBUTION A LA VIE DU CLUB

Nous devons nous engager à participer à la logistique des tournois organisés par le club, en particulier l'arbitrage.

Chaque joueur doit s'engager dans la mesure de ses possibilités et suivant les tours de rôle définis par les **éducateurs à participer à l'arbitrage des plateaux** de football à 7 et à 9.

Nous nous devons de participer à la « vie du Club » et aux opérations de promotion organisées par le club : vente de calendriers, billet de tombola, cartons de loto, promouvoir les événements sportifs ou autres manifestations,...

Il est important aussi, de faire le maximum, **pour venir régulièrement encourager** les équipes du club et de côtoyer l'ensemble des catégories

Toute personne contrevenant d'une manière grave ou répétée aux principes ci-dessus énoncés sera convoqué (en présence d'un ou des membres du Comité Directeur en charge du domaine sportif et des responsables légaux selon l'âge). A l'issue de cet entretien, des décisions seront prises du type mise à l'épreuve, contrat, période de mise à l'écart, jusqu'à la suppression de l'adhésion au club.

SIGNATURES :

JOUEUR

PARENTS

EDUCATEURS

PRESIDENT ou

Représentant